

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3151 - JEUDI 22 FÉVRIER 2018

SANTÉ

Des lignes directrices pour l'utilisation des antirétroviraux



La ministre de la Santé à l'ouverture de l'atelier

Pour renforcer la prévention en matière de transmission du Vih/Sida de la mère à l'enfant, le ministère de la Santé, en partenariat avec l'OMS-Congo statue sur la mise en œuvre des normes et procédures en la matière. L'option prise par le Congo intègre la vision stratégique de l'Onu sida qui veut atteindre les objectifs 90/90/90 concernant le traitement du VIH à l'horizon 2020.

Page 3

CFRAD

Une partie du bâtiment engloutie par l'érosion



L'arrière bâtiment du Cfrad entièrement effondré

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo et l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery se sont rendus le 21 février au Centre de formation et de recherches en arts dra-

matiques (Cfrad), dont la partie arrière du bâtiment a été emportée par le glissement de terrain, après la pluie qui s'était abattue sur Brazzaville la nuit du 19 au 20 février. Dieudonné Moyongo a indiqué que les archives et autres documents importants qui s'y trouvent seront provisoirement transférés au Centre Sony-Labou-Tansi dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Bangongo. L'ambassadeur de France dit avoir pris la mesure de la gravité de la situation.

Page 16

PEINTURE

Un colloque international consacré à Marcel Gotène

Le colloque international sur l'artiste peintre, Marcel Gotène, fait partie des activités inscrites au programme du vernissage de l'exposition de ses œuvres d'art qui se tient à Kintélé depuis deux jours. Enseignants, chercheurs, étudiants de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville, ainsi que les membres des institutions nationales et internationales ont échangé sur l'immense œuvre picturale de l'artiste, à travers des communications riches et variées gravitant autour du thème principal : « Gotène au cœur du cosmos ».

Page 16

COUPE DE LA CAF

Cara rejoint la Mancha en seizièmes de finale

Page 16

DÉPARTEMENT DU POOL

Une plateforme numérique pour mieux assister les déplacés

Page 4

INTERVIEW

Claudy Siar : « Franklin Boukaka a influencé ma jeunesse »



Du 26 février au 2 mars, l'animateur de « Couleurs tropicales » sur Rfi, Claudy Siar, sera au rendez-vous avec la jeunesse brazzavilloise à l'Institut français du Congo à Brazzaville.

Dans une interview exclusive aux *Dépêches de Brazzaville*, il dévoile les grandes lignes de son séjour au Congo. « Dans les ateliers "Génération Consciente" les jeunes vont parler de leur quotidien, comment ils vivent

aujourd'hui le Congo, ce qu'ils en attendent et surtout ce qu'ils font pour leur pays. Pour ma part, j'aime à dire aux jeunes : "Vous êtes tous des leaders !" », a-t-il précisé. Page 11

Éditorial

Investissez !

Page 2

ÉDITORIAL

Investissez !

Vous qui lisez ces quelques lignes sur notre site internet, en Afrique en Amérique, en Asie, en Europe et qui souhaitez investir pour développer vos affaires ou diversifier votre capital faites donc du Congo, de notre Congo la base de vos initiatives. Pour la simple et bonne raison que, situé au cœur du Bassin fluvial qui porte le même nom et doté d'institutions stables, ce pays constitue le lieu idéal pour observer l'immense marché qui se dessine dans cette partie du monde puis commencer à s'y insérer dans les meilleures conditions possibles.

Des esprits chagrins diront, ou écriront que le Congo est loin d'être sorti de la crise économique et financière dans laquelle il a été plongé bien malgré lui par la chute brutale des prix du pétrole sur les marchés mondiaux, mais toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour que, dans les prochains mois, notre pays reprenne sa marche en avant : remise en ordre de sa gouvernance publique, négociations sur la réduction ou l'aplanissement de sa dette avec ses créanciers et les institutions financières internationales, achèvement des grandes infrastructures qui garantiront la libre circulation des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national, mise en place des mécanismes de soutien qui doivent permettre aux entreprises petites et grandes de multiplier leurs initiatives, mise en valeur des ressources agricoles qui constituent la véritable richesse de notre nation.

Prenez aussi conscience que les troubles, les désordres qui agitent aujourd'hui le Bassin du Congo, s'ils sont bien réels et font peser de terribles menaces sur les populations de la Centrafrique et de la République démocratique du Congo, ne dureront pas éternellement. Mettant en péril la vie de dizaines de millions d'êtres humains, ils amèneront très vite les pays de l'Afrique centrale, mais aussi l'Union africaine et les grandes institutions internationales à agir enfin de façon efficace pour apaiser les tensions, restaurer la sécurité partout où elle est menacée, accélérer l'émergence économique qui seule pourra garantir la paix.

Oui, vous qui lisez ces quelques lignes en Afrique, en Amérique, en Asie, en Europe, écoutez le conseil de bon sens qui vous est ici adressé. Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Oyo, Owando, Ouessou et bien d'autres cités sont prêtes à vous accueillir. Vous ne pouvez qu'en tirer de grands profits.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Les villes de Brazzaville et Reims vont approfondir leurs relations

Reçu le 21 février dans la capitale congolaise par le président Denis Sassou N'Gusso, le maire de Reims, Arnaud Robinet a annoncé le développement des liens de coopération, établis depuis 1961, avec la municipalité de Brazzaville.

« Nous avons parlé du présent et du futur que nous allons construire ensemble, notamment sur les thématiques. Nous allons accentuer et dé-

velopper la coopération avec la mairie de Brazzaville dans les domaines tels que la santé, la culture, l'éducation », a-t-il déclaré.

Arnaud Robinet a émis le vœu de recevoir à Reims, le chef de l'Etat congolais et le maire de Brazzaville. Il a rappelé les liens historiques entre les deux villes qui ont participé à la seconde guerre mondiale, notamment pour Brazzaville, capitale de la

France-libre entre 1940 et 1943, et Reims où était signée la capitulation nazie le 7 mai 1945.

« Je souhaite que l'on puisse échanger, dialoguer pour la compréhension entre nos deux peuples et renforcer l'amitié entre les villes de Reims et de Brazzaville, ainsi que l'amitié entre la France et le Congo », a indiqué Arnaud Robinet.

La Rédaction

Les deux mairies actualisent le serment de jumelage

Le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba et son homologue de Reims, Arnaud Robinet, ont renouvelé le 21 février à l'hôtel de ville le serment de jumelage signé en 1961 par les premiers magistrats de l'époque, Simon Bolombo et Jean Taittinger.

Le serment de jumelage signé formalise les engagements réciproques des deux villes et de leurs premiers magistrats.

Reims et Brazzaville vont développer prioritairement des interactions au niveau des municipalités mais aussi au niveau des citoyens ainsi que des organisations locales et autres.

Aux termes de cette charte de jumelage, les responsables des deux villes œuvreront pour encourager les actions en faveur de la francophonie afin de maintenir les liens permanents pour dialoguer et soutenir les échanges entre leurs concitoyens. « La langue française constitue

un précieux héritage commun, un moyen d'accès à la modernité et un outil de communication favorisant l'échange d'expériences », ont-ils laissé entendre.

À travers cette coopération, il sera aussi encouragé les échanges portant sur les valeurs universelles que constituent la liberté, la démocratie, l'égalité et l'Etat de droit. « Nos deux villes ont été parties prenantes de la seconde guerre mondiale, dans des segmentations différentes mais dont l'importance et l'historicisation sont primordiales. Nos deux villes ont su être actrices de leurs temps pour s'affirmer sur l'échiquier mondial. Aujourd'hui, en tant que maire de la ville de Reims et Rémois avant tout, je suis fier de pouvoir dire notre fierté de voir notre nom apposé au vôtre. (...) La coopération

entre nos deux villes sur de nombreux aspects doit être modernisée pour être au plus proche des aspirations de nos concitoyens », a déclaré le maire de Reims, Arnaud Robinet.

Le serment de jumelage actualisé a été salué par les élus locaux de Brazzaville. « L'initiative est bonne car les amitiés doivent être aussi renouvelées. Les actes comptent. La signature du renouvellement de ce serment de jumelage doit être accompagnée avec les engagements futurs. Nous y espérons aux bons résultats », a souligné la conseillère municipale Nana Ikama.

Le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba s'est réjoui de la volonté affichée par les deux parties à œuvrer pour le développement de ce lien de jumelage.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakini
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ

Les lignes directrices d'utilisation des antirétroviraux en cours de validation

Une fois ces lignes validées, le Congo sera parmi les premiers pays à utiliser des médicaments antirétroviraux pour le traitement et la prévention du VIH.

L'atelier de validation des lignes directrices nationales sur le VIH et les normes de procédures en prévention de la transmission de cette pandémie de la mère à l'enfant s'est ouvert, le 21 février à Brazzaville. « Ces nouvelles lignes directrices tiennent compte des nouveautés en matière de dépistage, de prévention de l'infection à VIH telles que la prophylaxie pré-exposition et l'utilisation de l'auto-test de dépistage », a expliqué la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, en soulignant que la prévention et la prise en



La ministre de la Santé à l'ouverture de l'atelier (Adiac)

charge du VIH ont connu des avancées significatives, ces dernières années.

Pour sa part, la représentante de l'OMS au Congo, Fatoumata

Binta Diallo, a précisé que les lignes directrices s'adressent principalement aux gestionnaires des programmes de lutte contre le VIH, les cliniciens, les

personnes vivant avec le VIH, aux ONG, aux bailleurs de fonds impliqués dans la lutte contre la maladie. « Nous ne cesserons d'insister sur une mise en

route du traitement antirétroviral rapide et immédiat après un diagnostic confirmé et une évaluation clinique. Pour être considéré comme rapide, le traitement doit être initié dans les 7 jours suivant la confirmation du diagnostic du VIH », a-t-elle déclaré.

A en croire la ministre de la Santé et de la population, le Congo adhère à la vision stratégique de l'Onusida qui entend atteindre les objectifs 90/90/90 concernant le traitement du VIH à l'horizon 2020. Le gouvernement, selon elle, poursuivra ses efforts du plan d'accélération de la réponse nationale au VIH pour interrompre la chaîne de transmission et éliminer cette pandémie d'ici à 2030.

Rominique Makaya

OHADA

Ernst et Young sensibilise au nouvel acte uniforme

Le cabinet comptable Ernst et Young a organisé, le 21 février à Brazzaville, un séminaire de sensibilisation au nouvel acte uniforme de l'Ohada relatif au droit comptable et à l'information financière.



Une vue des experts comptables d'EY intervenants à la formation (Adiac)

Les directeurs administratifs et financiers, les contrôleurs financiers et de gestion, les chefs d'entreprises, ainsi que des professionnels de la comptabilité ont pris part à cette rencontre.

Celle-ci avait pour objectif de faire comprendre aux participants notamment, les réformes introduites dans cet acte uniforme, afin qu'ils se familiarisent avec les nouvelles dispositions comptables. Cette sensibilisation devrait leur permettre aussi de préparer le passage au Syscohada révisé puis, d'établir et présenter des états financiers annuels conformes aux nouvelles dispositions.

Adopté le 26 janvier 2017, le Syscohada, en vigueur depuis, le 1er janvier dernier, constitue le nouveau référentiel comptable pour les Etats membres de l'Ohada. Il consacre le mariage et les modèles comptables francophone et anglo-saxon, à travers la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. S'agissant des impôts sur les sociétés, par exemple, la nouvelle loi confirme la non-déductibilité des sommes payées en espèces au-delà de cinq cent mille FCFA et des charges non payées dans les deux années, suivant leur comptabilisation.

Concernant des pénalités relatives aux déclarations des sociétés pétrolières, l'amende s'élève à dix mille FCFA pour toute omission ou inexactitude relevée dans la déclaration trimestrielle des sous-traitants. Dans le secteur des assurances, 20% seront retenus à la source pour les services rendus à une société basée à l'étranger. Le droit d'immatriculation des propriétés foncières a été revu à la baisse. Il est passé de 10 à 8%. Les exonérations du secteur agricole sont maintenues au niveau des douanes.

Le nouvel acte renforce des sanctions en matière de déclaration des sociétés pétrolières, prévoit un nouveau mode de calcul de contributions foncières, augmente le montant de la taxe immobilière, élargit le champ d'application de la patente. Cette dernière est modifiée pour des contribuables sans contrat, en situation de stand-by, ainsi que ceux n'ayant pas engagé des dépenses de fonctionnement au Congo.

Signalons que désormais, même en absence d'activités, une société a l'obligation de verser 25% de la dernière patente normalement payée. Pour permettre à l'Union africaine d'être autonome, une taxe a été créée. Celle-ci consiste à prélever 0,2% sur les marchandises importées.

Lopelle Mboussa Gassia

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Inauguration d'un centre sur les maladies infectieuses



Photo de famille devant le centre de recherche (adiac).

La Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM), que dirige le Pr Francine Ntoumi, a inauguré le 21 février, l'édifice abritant le laboratoire de recherche sur les pathologies comme le paludisme, la tuberculose, le VIH/Sida et d'autres maladies tropicales négligées, afin d'apporter des réponses aux problèmes de santé publique.

Le centre est situé dans l'enceinte de la Cité scientifique (Ex-ORSTOM). La coupure du ruban symbolique avait été faite par le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, après plusieurs allocutions prononcées à cette occasion, parmi lesquelles, celles du directeur de la société Total E&P Congo, Pierre Jessua, et de la présidente de la FCRM, Francine Ntoumi.

Pierre Jessua a rappelé les différentes activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat avec la FCRM.

Selon lui, sa société a contribué au financement des activités axées sur la formation des étudiants de l'Université Marien-Ngouabi dans la production des thèses de doctorat, renforcement des capa-

cités des techniciens de laboratoire, renforcement des capacités des matériels de laboratoire de parasitologie de la Faculté des sciences de la santé et de laboratoire de biologie moléculaire du centre et bien d'autres.

D'après les organisations spécialisées, poursuit-il, les maladies infectieuses et parasitaires, qui existent au Congo et dans la sous-région, figurent parmi les principales causes de mortalité en Afrique. « La prise en charge médicale efficace nécessite, entre autres, la capacité de technicité récurrente d'équipement et du matériel adéquat de laboratoire », a-t-il dit.

Francine Ntoumi, pour sa part, explique que ce laboratoire consiste à donner un appui synergique aux laboratoires publics existants. Elle a rappelé que le gouvernement avait affecté le

bâtiment à la fondation depuis 2015, dont la remise officielle avait été faite en 2017.

Le centre est composé de onze salles, dont une salle de réunions, deux bureaux pour les étudiants et chercheurs, un laboratoire pour impression 3D, une salle froide pour les congélateurs et réfrigérateurs, quatre laboratoires pour la recherche etc. Il est doté d'un équipement de dernière génération.

Rappelant le partenariat Afrique-Europe pour les essais cliniques, Francine Ntoumi, a souligné la mission de la fondation. Celle-ci contribue au développement de la recherche biomédicale répondant aux besoins de la population, en appliquant les standards internationaux tout en renforçant les collaborations au niveau national et international.

Notons que la cérémonie d'inauguration du centre de recherche sur les maladies infectieuses s'est déroulée en présence de quelques membres du gouvernement.

Lydie Gisèle Oko

DISTINCTION

Jacqueline Lydia Mikolo primée par la Fondation Calissa-Ikama

La ministre de la Santé et de la population a arboré, le 20 février, le ruban d'or symbolique de la lutte contre le cancer de l'enfant, offert par la Fondation Calissa-Ikama, qui distingue chaque année, les personnes qui soutiennent ses actions d'une manière ou d'une autre.

Selon les initiateurs, à travers cette distinction honorifique, Jacqueline Lydia Mikolo est désormais ambassadrice internationale de la Fondation Calissa-Ikama.

Ce prix est, ont-ils souligné, une reconnaissance pour tout le travail que la ministre de la Santé a abattu en 2017 dans le cadre de la lutte contre le cancer, en général, et de l'enfant, en particulier. « Nous nous souvenons encore de la soirée de célébration de la Journée internationale du

cancer de l'enfant en 2017 et de l'organisation réussie du congrès de l'Alliam, en juin 2017 à Brazzaville. Donc l'ensemble de ces actions, surtout le fait que nous avons pu avoir la possibilité de faire un plaidoyer de haut niveau », a indiqué le responsable des programmes et de la communication à la Fondation Calissa-Ikama, Ken Phineas Tchiteya.

Il espère qu'avec cette distinction de plus, la ministre de la Santé fera encore plus dans la

lutte contre le cancer pédiatrique. « Nous espérons que vous arborez officiellement cette distinction où que vous soyez pour que le monde entier sache que le Congo a fait de la lutte contre le cancer de l'enfant sa priorité ». Réceptionnant sa distinction, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, qui a également remis une enveloppe à la Fondation, s'est dit émue et a encouragé toutes les personnes qui luttent contre le cancer au Congo. « C'est grâce à votre engagement, votre présence sur le terrain, votre obstination, c'est grâce au fait que nous avons des personnalités et toutes les associations de la société civile que nous avons pu adhérer entièrement à cette lutte. Nous avons vu comment vous étiez avec nous sur le terrain. Ce qui a fait que nous avons pu renforcer notre combat sur la lutte contre les cancers pédiatriques », a-t-elle déclaré, espérant que tous ces différents acteurs poursuivront leurs efforts avec plus de combativité sur le terrain.

Notons que cette cérémonie s'est déroulée devant le président de l'Alliance des ligues francophones africaines et méditerranéennes du cancer, le Pr Charles Gombé Mbalawa.

Parfait Wilfried Douniama

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Une plateforme électronique pour la prise en charge des déplacés du Pool

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo, a procédé, le 21 février à Mindouli, en présence du représentant du PAM au Congo, Jean-Martin Bauer, au lancement officiel de la plateforme Scope en faveur des déplacés du Pool.

Dans le but de disposer des statistiques fiables et améliorer la qualité de l'assistance, le Programme alimentaire mondial (PAM) a décidé d'utiliser une nouvelle prouesse technologique dénommée Scope. Il s'agit, en effet, d'une plateforme électronique multifonctionnelle, utilisée déjà dans plusieurs pays, dont l'Irak, la Somalie et le Niger. Selon le PAM, le Scope est son système de gestion des données des bénéficiaires.

Plateforme numérique, puissante et flexible, cette méthode permet à cette agence onusienne de mieux connaître les personnes qu'elle dessert, afin de leur fournir une assistance plus personnalisée et plus utile. « En effet, grâce à des cartes électroniques fournies par le PAM, les déplacés pourront choisir et acheter les denrées alimentaires de leurs choix dans les boutiques. C'est une nouvelle méthode rapide, sécurisée et fiable dans l'assistance alimentaire et humanitaire. Avec le Scope, le PAM va récolter plus d'informations sur les produits alimentaires achetés à l'aide de ces cartes et surtout mieux connaître leurs besoins », a expliqué Jean-Martin Bauer. Cette plateforme comprend trois étapes : l'enregistrement des données des bénéficiaires dans Scope, en utilisant soit des sources d'identités existantes, soit par des nouveaux enregistrements ; la définition des prestations pour les bénéficiaires affiliés à l'opération d'urgence ; la configuration numérique d'un cycle de distribution. Ainsi, les instructions de paiement sont générées, afin que les transferts puissent être effectués via une carte individuelle. Pour le début de cette opération, environ dix-sept mille personnes sont concernées.

« Je remercie notre partenaire technique qui, depuis le début de la crise humanitaire, ne cesse de nous appuyer pour soutenir les populations déplacées. Nous sommes convaincus que l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, du 23 décembre 2017, permettra une avancée significative dans le retour à un climat de paix », s'est réjoui la ministre Antoinette Dinga-Dzondo, en présence des autorités locales de Mindouli.

P.W.D.



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo réceptionnant son prix. Adiac



INFORMATION IMPORTANTE A L'ATTENTION DE NOTRE CLIENTELE DISPOSANT D'UN SERVICE DE LOCATION DE COFFRE A NOTRE AGENCE DE POINTE NOIRE



Vous avez un coffre à notre agence de Pointe Noire ?

Nous avons le regret de vous informer que ce service cessera le 30 avril 2018.

Les clients concernés sont priés de se faire connaître auprès de leur Conseiller Clientèle ou du Directeur de l'Agence Centrale de Pointe Noire, afin, avant cette date, de retirer le contenu de leur casier.

Pour ce faire, se munir

- D'une pièce d'identité
- De la clé du casier numéroté



En cas d'empêchement pour cette opération, il est possible de se faire représenter par une personne de votre choix, munie d'une procuration en sa forme légale.

Passé le 30 avril 2018 :

- Sous constat d'huissier, le coffre sera ouvert par un serrurier et son contenu remis à un tiers habilité ;

- La remise des valeurs ne pourra être faite à leur propriétaire qu'après paiement intégral des frais liés à cette opération.

LA DIRECTION



WWF cherche : Un Directeur pour le Parc National Ntokou Pikounda (H / F)

Basé : Parc National Ntokou Pikounda, Département de la Sangha et Cuvette

Dans le cadre de ses engagements avec le Gouvernement de la République du Congo dans le cadre de la cogestion du Parc National de Ntokou Pikounda, WWF cherche un(e) Directeur.

Le présent travail rentre dans le cadre de la mise en œuvre du programme des activités du WWF pour la cogestion avec l'ACFAP du Parc National de Ntokou Pikounda. Les activités de ce programme portent entre autres sur l'amélioration de la protection de la faune, l'amélioration des connaissances biologiques et socio-économiques, la conservation communautaire et la gestion durable de la faune et des ressources naturelles dans et en périphérie du Parc.

Candidature

Les candidats intéressés sont invités à envoyer :

- Une lettre de motivation
- Un CV détaillé avec 3 références

Toutes les demandes doivent être envoyées à

csepulcre@wwf.panda.org et pdewachter@wwf.panda.org avec

copie à emassima@wwf.panda.org

L'objet du mail devra être : Poste Directeur WWF PNNP

Date limite d'inscription: 16 mars 2018

Brèves

GABON

Le gouvernement a rompu le contrat avec l'actionnaire majoritaire de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). Depuis, des forces de l'ordre ont réquisitionné les locaux de la SEEG, filiale de Veolia détenue à 51% par l'entreprise française, mettant de facto un terme au management de Veolia. Une fin de contrat émaillée de controverses. Pour sa part, Veolia estime qu'il s'agit ici d'une rupture unilatérale de contrat sans fondement juridique, au mépris de la loi. Veolia, présent au Gabon depuis 1997, avait signé mi-2017 avec l'Etat un avenant au contrat initial qui les liait pour 20 ans. Cet avenant prolongeait de cinq ans le partenariat entre les deux parties pour une période de transition, tout en ouvrant la porte à des renégociations des termes du contrat initial. Celles-ci sont aujourd'hui au cœur de la polémique.

TOGO

Après la première journée du dialogue politique national à Lomé, quarante-cinq des 92 personnes arrêtées et emprisonnées au Togo suite à leur participation aux manifestations contre le régime vont bénéficier d'une grâce présidentielle. Les autres prisonniers verront leurs cas examinés par la justice, cas par cas. Quant aux sept militants de l'opposition encore détenus dans le cadre des enquêtes sur l'incendie des marchés de Lomé et de Kara, ils seront traduits « devant les tribunaux » pour étude d'une demande de liberté provisoire. L'opposition a demandé une suspension des préparatifs pour les élections législatives et locales, requête que le gouvernement « a accepté de considérer » et il « donnera suite à cet effet, lors de la prochaine réunion » qui aura lieu vendredi 23 février en présence du président du Ghana.

BURUNDI

Plus de 5 millions de Burundais, soit plus qu'attendu, se sont inscrits sur les listes électorales pour le référendum constitutionnel controversé prévu en mai et les élections générales de 2020. A l'issue de la période d'inscription, « au total 5 000 742 personnes » se sont enregistrées, dont les membres de la diaspora. Cette inscription concernait les Burundais qui seront en âge de voter en mai pour le référendum mais aussi ceux qui ne deviendront majeurs qu'en 2020 pour les élections générales prévues cette année-là. La commission n'attendait pas plus de 4,5 millions d'inscrits. De son côté, l'opposition a dénoncé l'enrôlement forcé des électeurs, essentiellement dans les zones rurales, tout au long de ce processus, qui pourrait permettre au président Pierre Nkurunziza de rester au pouvoir jusqu'en 2034.

CAMEROUN

Depuis le début de l'année, le marché chinois boude le bois camerounais, à cause des prix jugés plus élevés depuis l'augmentation de la taxe à l'export. Cette réticence des importateurs chinois est consécutive à l'augmentation du prix du bois camerounais sur le marché, suite à la décision prise par le gouvernement, dans le cadre de la loi des Finances 2018, de revaloriser la taxe à l'exportation du bois en grumes. Face à cette augmentation de leurs charges d'exportation (entre 2016 et 2018, la taxe à l'exportation du bois en grumes au Cameroun est passée de 17,5% à 30%), les exploitants forestiers locaux ont revu à la hausse les prix de leurs produits, ce que ne semblent pas apprécier les importateurs chinois. Cette décision d'accroître les recettes fiscal-douanières pourrait plutôt créer un effet boomerang, si les acheteurs chinois continuent de bouder l'origine Cameroun.

CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire va émettre des obligations de 35 milliards FCFA sur le marché financier. Cette émission devrait permettre à l'Etat ivoirien de mobiliser les ressources, en vue de couvrir les besoins de financement du budget 2018, estimé à plus de 6700 milliards FCFA. Les détails de l'opération indiquent que les titres émis seront remboursés dans trois ans, avec un taux d'intérêt de 5,70%. En 2017, la Côte d'Ivoire avait déjà réussi à mobiliser 1348,8 milliards FCFA, soit 52 milliards de plus que les 1296 milliards FCFA initialement prévus. Cette année, le pays souhaite mobiliser 1310 milliards FCFA pour financer la réalisation des grands projets prévus dans le budget de l'Etat.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les mathématiques au service des catastrophes naturelles

Sous l'égide du vice-recteur, chargé de la recherche et de la coopération, Paul Louzolo Kimbembé, le séminaire d'évaluation à mi-parcours du projet AUF sur l'Etude des modèles mathématiques de pollution des eaux de surface et souterraines a été ouvert le 20 février, à Brazzaville.

Organisés par l'Agence universitaire de la francophone (AUF), les travaux qui vont durer deux jours auront pour objectifs, entre autres, de donner aux étudiants en master de mathématiques ou à ceux qui amorcent leurs études doctorales les connaissances de base dans les équations aux dérivées partielles (E.D.P) ; contribuer au développement d'une école sur les E.D.P. en Afrique en favorisant les échanges en la matière entre les jeunes mathématiciens africains et les chercheurs chevronnés de la communauté mathématique internationale ; raccourcir les écarts existant entre les chercheurs africains en général et ceux de la sous-région Afrique centrale en particulier, en permettant des échanges et de partage de leurs expériences respectives et en favorisant des rencontres afin de mieux se connaître ; et enfin, identifier les étudiants disposant d'aptitudes pour poursuivre des études de doctorat en mathématiques, notamment dans les E.D.P.

Brazzaville sera donc le centre de réflexion qui permettra aux participants de rechercher des solutions aux multiples interrogations formulées par la population sur les différentes catastrophes qui se produisent dans les différents pays.

Dans son mot d'ouverture, le vice-recteur de l'université Marien-Ngouabi a déclaré : « Nous voudrions instaurer la recherche à l'université Marien-Ngouabi. Souvent les chercheurs se plaignent de ne pas trouver de financement », soulignant que le financement ne peut être trouvé que dans le cadre d'un projet. « Je pense que nous allons imposer cette démarche. Il s'agit là, d'une nouvelle politique que nous voulons instaurer à l'université Marien-Ngouabi, c'est-à-dire, rentabiliser nos ressources humaines », a-t-il ajouté.

« Le rôle du mathématicien c'est de concevoir des modèles sur la pollution ou sur l'ensablement et une fois la modélisation achevée, la solution apportée, il procède à la prise des décisions et laisse aux décideurs la primeur de décision finale. », a déclaré,

pour sa part, le Dr Franck Langa, maître-assistant à la faculté des Sciences et techniques à l'université Marien-Ngouabi. Le problème au Congo, a-t-il rappelé, reste dans l'incapacité de vendre les résultats, bien que parfois étant bons. La divulgation reste un problème majeur. « Ce séminaire nous sert à démontrer que le mathématicien ne dort pas. Aujourd'hui, nous sommes là, pour aider la population à comprendre avec des paramètres mathématiques, comment viennent ces problèmes des pollutions, de l'ensablement et, si nous sommes capables de les solutionner. », a renchéri le Dr Franck Langa.

A noter que quatre universités sont concernées par ce projet, à savoir l'université Marien-Ngouabi qui est le porteur du projet et trois universités partenaires qui sont l'université de Poitiers (France), l'université de Kinshasa (République démocratique du Congo) et l'université des sciences et techniques de Masuku (Gabon), mais aussi les institutions associées : Institut national de recherches en sciences exactes et naturelles, le ministère de l'Energie et de l'hydraulique à travers la Société nationale de distribution d'eau.

Guillaume Ondzé et Karim Yunduka

BURUNDI

L'ONU lance un appel de fonds de 142 millions de dollars

Le montant, faisant partie du Plan de réponse humanitaire 2018, vise à alléger les souffrances des populations affectées dans le pays, a indiqué le 20 février un porte-parole du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha), Jens Laerke, lors d'un point de presse à Genève.

Arrêté à 141,8 millions de dollars, le plan présenté, le 19 février aux donateurs, permettra d'assurer la protection et de fournir l'assistance vitale aux personnes qui en ont besoin sur l'ensemble du territoire burundais. « Ce plan cible 2,4 millions de personnes, soit plus du double qu'en 2017 », a fait savoir Jens Laerke, ajoutant que près de 3,6 millions de personnes sont en besoin d'assistance humanitaire au Burundi. À ce jour, un « Burundais sur quatre est touché par l'insécurité alimentaire » soit une augmentation de plus de 18% depuis 2016, puisqu'ils étaient 3 millions l'an dernier.

« Sur le plan nutritionnel, onze provinces sur dix-huit ont vu l'aggravation de leur taux de malnutrition aigüe. La mortalité maternelle dans les hôpitaux a doublé entre 2014 et 2016, selon les chiffres officiels du ministère de la Santé », rappelle le document présenté par l'OCHA. Le texte note que « l'aggravation de la situation est la conséquence de la détérioration persistante de la situation socio-économique qui

contribue à l'affaiblissement de la résilience des populations, à la dégradation croissante de l'accès et de la qualité des services de base, et au manque de mécanismes effectifs de protection face aux violations notamment celles

« Sur le plan nutritionnel, onze provinces sur dix-huit ont vu l'aggravation de leur taux de malnutrition aigüe. La mortalité maternelle dans les hôpitaux a doublé entre 2014 et 2016, selon les chiffres officiels du ministère de la Santé »,

basées sur le genre et celles qui affectent les enfants ».

Tenant compte de cette situation, l'ONU considère comme prioritaire l'aide immédiate aux personnes en situation d'urgence et l'accès aux services sociaux de base, y com-

pris les personnes déplacées, en particulier celles qui vivent dans les sites dans des conditions difficiles. À cela s'ajoutent l'appui au retour dans leurs zones d'origine de ces personnes ou l'accès à une autre solution durable, le soutien aux communautés hôtes, et à la réintégration des rapatriés et retournés. Les personnes prioritairement ciblées sont environ trois cent-quatre-vingts mille personnes déplacées internes, réfugiées, rapatriées et retournées.

« L'analyse de vulnérabilité montre une corrélation étroite entre le degré de vulnérabilité et les mouvements de population et montre l'augmentation des besoins dans les secteurs de la nutrition et santé, de la sécurité alimentaire et de la protection », selon l'OCHA.

Rappelons que, le 6 février dernier à Genève, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et vingt-six de ses partenaires humanitaires avaient lancé un appel de fonds de trois cent-quatre-vingt-onze millions de dollars pour venir en aide à quatre cent-trente mille réfugiés burundais qui se sont exilés dans les pays voisins, notamment en Tanzanie, au Rwanda, en République démocratique du Congo et en Ouganda.

Nestor N'Gampoula

NORMES COMPTABLES OHADA

Le commissariat national aux comptes renforce les capacités de son personnel

Des cadres et agents suivent, depuis le 19 février à Brazzaville, une formation sur les nouvelles normes comptables IFRS, -entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne-.

« Les nouvelles dispositions du référentiel Ohada révisé », c'est le thème d'un séminaire de formation sur l'Acte uniforme révisé de l'Ohada relatif au droit comptable et à l'information financière (Syscohada), regroupant quelques dizaines des agents du Commissariat national aux comptes (CNC). Cette formation est une opportunité pour l'amélioration de la qualité des ressources humaines au CNC, a estimé le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye.

« Les mutations dans le domaine de la comptabilité et de l'information financière imposent aux agents du CNC une mise à jour de leurs savoirs et savoir-faire, indispensables à plus d'un titre. », a déclaré Jean-Baptiste Ondaye lors de l'ouverture de la session de formation de six jours. Adopté le 26 janvier 2017, à Brazzaville, le Syscohada, en vigueur dès le 1^{er} janvier dernier, constitue le nouveau référentiel comptable pour les Etats membres de l'Ohada. Il consacre le mariage entre les modèles comptables francophone et anglo-saxon, à travers la muta-



Créé en 1981, le Commissariat national aux comptes a pour missions « d'apprécier les procédures d'organisation, des sécurités internes des entreprises et proposer des mesures d'amélioration », « certifier la fiabilité, la régularité et la sincérité des informations traitées, reflétant l'image fidèle de l'entreprise, afin de permettre aux dirigeants de prendre des décisions responsables » ; « contribuer à la mise en œuvre de la politique de développer des entreprises et à assainir la gestion financière » et « former les cadres dirigeants aux nouvelles techniques d'organisation et de la gestion d'entreprises ».

Il assure des prestations de services relatifs aux différents inventaires (caisse, stocks, immobilisations), et audits, de contrôle des comptes et de formation et recyclage des cadres. Comme moyens d'intervention, le CNC dispose d'une documentation technique appropriée, des outils méthodologiques spécifiques et travaille dans le respect des normes professionnelles internationales et nationales.

tion de la comptabilité générale vers la comptabilité financière.

En effet, l'appropriation de ces outils va permettre au CNC de mener avec efficacité ses missions régaliennes, à savoir l'audit et le contrôle des comptes des entreprises publiques et paraétatiques. Dans un contexte de crise économique, a rappelé Jean-Baptiste Ondaye, une meilleure connaissance du droit comptable

et de l'information financière garantit la survie des entreprises locales. Aussi a-t-il profité pour attirer l'attention des dirigeants des entreprises, établissements publics et parapublics, sur la nécessité de collaborer avec le CNC. Car, « c'est à ce prix que nous rationaliserons la gestion du portefeuille public pour prétendre à la diversification de l'économie nationale. », a martelé l'intervenant.

Les participants posant en famille (Adiac) Notons que durant ces jours de formation, les participants seront amenés à comprendre les différences de traitements comptables, les améliorations et les nouvelles dispositions qu'impose le référentiel ; à procéder à la conversion du reporting Ohada vers les normes internationales IFRS ; et à réaliser des travaux pratiques liés à la consolidation et à la combinaison.

LE SEUL
DISTRIBUTEUR OFFICIEL

TOYOTA
=
DANS VOTRE PAYS

100%
CFAO

GARANTIE CONSTRUCTEUR + PIÈCES DÉTACHÉES TOYOTA



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email.: cfaomotorscongo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



LITTÉRATURE/EXPOSITION

2^e édition du stand Pavillon « Lettres d'Afrique »

Au Salon du livre de Paris, le Pavillon des Lettres d'Afrique revient, pour sa deuxième édition, avec de nombreuses nouveautés. Il élargit son cercle littéraire de l'Afrique avec encore plus de pays inscrits, jusqu'aux pays des Caraïbes et du Pacifique, sur le thème « Le livre passerelle des Arts ».

Du 16 au 19 mars, au Salon du Livre de Paris Porte de Versailles, le Pavillon des Lettres d'Afrique Caraïbes et Pacifique, organisé par l'Agence Culturelle Africaine créé en 2017 par Aminata Diop Johnson, constituera à nouveau le lieu convivial et informel de rencontres et de rendez-vous en vue de prolonger les échanges entre auteurs et visiteurs, mais aussi pour nouer des liens entre professionnels du livre.

Mardi 20 février, au cours d'une conférence de presse, les organisateurs du stand ont confirmé la Côte d'Ivoire en tant que pays chef de file du pavillon, sous la dynamique de Maurice Kouakou Bandaman, ministre de la Culture et de la Francophonie. Outre ce pays, ce sont au total neuf autres pays qui y seront représentés : la Guinée, le Bénin, le Cameroun, le Nigeria, la République du Congo, le Sénégal, le Gabon, le Togo et l'Afrique du Sud, pays à l'honneur. Dans cette édition 2018, le livre est placé comme pierre angulaire pour célébrer et promouvoir les différentes industries culturelles et créatives. Cinéma & Audiovisuel, Arts visuels, Arts de la Scène, Gastronomie, ou encore la Mode, auront un espace dédié pour valoriser le lien avec le livre et la richesse artistique de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Au rang des grands partenaires, Youma Fall, directrice de la langue française, cultures et diversités de l'Organisation internationale de



Affluence lors d'une des tables rondes proposées par le Pavillon Lettres d'Afrique édition 2017 à Paris Porte de Versailles (DR)

la francophonie (OIF), a réitéré le soutien de son organisation en tant que parrain institutionnel du Pavillon des lettres d'Afrique Caraïbes et Pacifique. Une des activités en commun sera la remise du Prix des cinq continents de la Francophonie. « *Nous avons également reçu le soutien de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, association reconnue d'utilité publique qui aborde les grandes thématiques contemporaines dans les domaines de la science, de la*

technologie, de l'éducation et du développement durable, et soutient des actions culturelles », a confié Annie-Mounia Kakou, service Relations presse.

Des actions culturelles soutenues

culturel martiniquais en menant des actions de mécénat.

Le Pavillon des Lettres d'Afrique, Caraïbes et Pacifique recevra plus de cent trente auteurs, éditeurs, philosophes, romanciers, artistes,

charge de cette programmation. Le Pavillon des Lettres d'Afrique, Caraïbes et Pacifique, sera également une véritable vitrine pour la promotion des publications des acteurs et des fondations qui œuvrent en faveur des jeunes du Continent africain.

Enfin, parmi les partenaires, le groupe Adiac-Agence d'information d'Afrique centrale assurera la couverture médiatique du pavillon à partir d'un studio multimédia installé au cœur du pavillon animé par les journalistes des Dépêches de Brazzaville et du Courrier de Kinshasa. A cette occasion, l'agence assurera la transmission d'interviews et reportages audiovisuels relayés vers les médias du Bassin du Congo. Un numéro spécial littéraire sera publié à cette occasion comme l'année dernière. En marge du Salon du Livre de Paris, les organisateurs ont annoncé leur participation à la Foire du Livre de Bruxelles, du 22 au 25 février. Le Pavillon sera en partenariat avec la Coopération Education Culture (CEC) et la Foire du Livre. Juste après le rendez-vous du livre international de Paris, « *nous nous rendrons à Genève le 25 avril pour les Assises de l'Édition Francophone* », ont-ils indiqué.

Une actualité fournie autour du livre. Ce qui a permis à Sansy Kaba Diakité, commissaire général de Conakry, capitale mondiale du livre pour l'année 2017, de donner à l'assistance le sien concernant Conakry désormais ville référente du livre en Afrique comme l'est Ouagadougou pour le cinéma. Rendez-vous est pris pour le 16 mars prochain à la Porte de Versailles.

Marie Alfred Ngoma

également par des partenariats de poids tels Vivendi, l'Agence française de développement-AFD, l'Institut du Monde arabe, le FNUAP...

Avec son ouverture aux Antilles, le stand Pavillon des Lettres d'Afrique effectue un trait d'union entre le continent-mère et sa diaspora pour faire de la culture un levier de développement, de partage et de fraternité. Cette présence forte de la culture caribéenne sera soutenue par la Fondation Clément qui occupe une place singulière dans le paysage

personnelles politiques, acteurs civils et journalistes qui participeront aux rencontres, tables-rondes, débats et tête-à-tête développés autour de thématiques contemporaines.

Outre la programmation classique, l'Espace Jeunesse et Éducation devient un lieu de rencontres dédié aux animations ludo-éducatives, aux débats autour de thèmes comme « La scolarisation des filles » ; « La formation » et accueillera « Les Think tank » ; « La jeunesse connectée » et les startups, a précisé Ossina Gomez en

TCHAD/QATAR

Fin du gel diplomatique

Les chefs de mission diplomatique des deux pays vont rejoindre leurs postes respectifs après une brouille, de près de six mois, après l'embargo de plusieurs pays arabes à l'encontre du Qatar. Les ministres des Affaires étrangères de ces deux pays se sont serrés la main à Doha, mettant officiellement fin à la crise. Les relations diplomatiques ont repris entre le Qatar et le Tchad avec force et vigueur. Le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Lolwah Al-Khater, a annoncé la signature d'un «*mé-morandum d'entente* : les relations diplomatiques seront rétablies, avec l'échange immédiat d'ambas-

sadeurs». Le ministre tchadien des Affaires étrangères, Mahamat Zene Cherif, a confirmé la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, après la fermeture de l'ambassade du Qatar à N'Djamena, fin août 2017, accusant Doha de chercher à déstabiliser le pays. Le Qatar a appliqué «*la réciprocité diplomatique*». Il espère que «*cette reprise donnera une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale dans l'intérêt des deux pays et des deux peuples*».

La crise diplomatique a duré jusqu'au 20 février 2018. Le Tchad, la Mauritanie et le Sénégal ont rappelé leurs ambassadeurs à Doha,

lors de la crise diplomatique qui avaient opposé le Qatar aux autres pays du Golfe, les accusant de faire pression sur certains Etats africains pour participer à la crise.

En juin 2017, s'ouvre une crise entre le Qatar et certains pays alliés de l'Arabie Saoudite. Celui-ci a accusé le Qatar «*d'Etat terroriste*, entraînant dans son sillage plusieurs pays africains, dont le Tchad, la Mauritanie et le Sénégal. Pour cette raison, alors qu'il était en tournée africaine, en fin décembre 2017, l'émir du Qatar, Sheikh Tamim Bin Hamad Al Thani, avait évité le Tchad.

Noël Ndong

ELECTIONS AU ZIMBABWE

L'Union africaine offrira un soutien technique

Après une visite de trois jours, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a annoncé que l'organisation s'engage à soutenir le pays dans l'organisation des élections, prévues en milieu d'année.

«*L'UA se tient prête à soutenir le Zimbabwe dans son processus électoral. Une équipe de l'UA se rendra au Zimbabwe pour travailler avec l'organisation responsable des élections* », a déclaré Moussa Faki Mahamat, lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre zimbabwéen des Affaires étrangères, Sibusiso Moyo.

L'UA mobilisera ses partenaires pour offrir un soutien financier et technique à ces élections, qui interviennent après une transition pacifique du pouvoir en novembre dernier, a-t-il dit, pour assurer la paix et la stabilité dans le pays. L'ex-président Robert Mugabe a démissionné, en novembre dernier, à l'issue d'une intervention militaire. Il a été remplacé par le président Emmerson Mnangagwa. Une transition «*pacifique* » saluée par le président de la Commission de l'UA. «*Cette transition a été publiquement soutenue par le peuple du Zimbabwe. C'est pourquoi nous sommes ici pour soutenir les autorités* », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Moussa Faki Mahamat a échangé avec Robert Mugabe, qui lui a affirmé avoir démissionné, après 37 ans d'exercice de pouvoir, pour assurer la paix et le développement du Zimbabwe. «*Je suis globalement satisfait de cette visite et des discussions que nous avons eues, et les autorités du Zimbabwe se sont engagées à mener diverses actions pour assurer l'ouverture de l'espace politique et démocratique, afin de permettre des élections libres, équitables, transparentes et crédibles dans ce pays* », a-t-il dit. Et le chef de la diplomatie zimbabwéenne de conclure : «*l'organisation d'élections libres et équitables aiderait à mettre fin à l'isolement du Zimbabwe et à débloquent l'assistance de la communauté internationale* ».

Josiane Mambou Loukoula

TERRORISME

Les Etats-Unis placent un groupe burkinabè sur leur liste noire

L'annonce a été faite, le 20 février, par le département d'Etat américain, soulignant que «*cette désignation a pour objectif de refuser à Ansarul Islam les ressources dont il a besoin pour planifier et mettre en œuvre de nouvelles attaques terroristes* ».

Dans un communiqué, la diplomatie américaine a tenu à préciser que la décision prise «*s'accompagne de sanctions financières et interdit aux ci-*

toyens américains d'engager des transactions avec ce groupe ».

«*Ansarul Islam est un groupe terroriste basé au Burkina Faso. Le groupe a lancé de nombreuses attaques dans le nord du Burkina Faso, près de la frontière avec le Mali* », explique-t-on dans le communiqué. «*L'initiative d'aujourd'hui indique au public américain et à la communauté internationale qu'Ansarul Is-*

lam a commis ou présente un risque important de commettre des actes de terrorisme », ajoute le département d'Etat.

Signalons que le groupe djihadiste Ansarul Islam avait revendiqué plusieurs attaques contre l'armée burkinabè ces derniers mois, dont une qui avait fait douze morts dans les rangs des militaires, en décembre 2016.

Nestor N'Gampoula



COMMUNIQUE APSACO SUR LES FAUSSES ATTESTATIONS D'ASSURANCE AUTOMOBILE

L'APSACO(Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Congo) porte à la connaissance du public et des propriétaires de véhicules automobiles, que conformément à la réglementation du Code des Assurances CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances) dont le Congo est membre fondateur,seules les compagnies d'assurances ci-dessous agréées au Congo sont habilitées à délivrer des attestations d'assurances automobiles portant leurs logos et sigles.

- **ARC (ASSURANCES et REASSURANCES du CONGO)**
- **AGC (ASSURANCES GENERALES du CONGO)**
- **NSIA ASSURANCES**
- **ALLIANZ**
- **SAHAM**

A l'exception des taxis et bus dont la couleur de l'attestation est bleue, pour tous les autres véhicules l'attestation d'assurance automobile est de couleur jaune (cf. modèle joint). Tout autre document ne répondant pas aux caractéristiques du modèle, est une fausse attestation.

Aucun courtier, ou Agent Général d'assurances n'est habilité à vous délivrer une attestation d'assurance en son nom, et vous vous exposez à des sanctions judiciaires aux conséquences très graves en cas d'accident, car vous êtes sans assurance.

1) MODELE TAXIS ET BUS

2) MODELE AUTRES VEHICULES AUTOMOBILES

CECI EST UN COMMUNIQUE DE L'APSACO AYANT POUR TUTELLE LA DIRECTION DES ASSURANCES QUI RELEVE DU MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET, ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC.

Incubateur Sounga Nga 2018 : seize entrepreneuses sélectionnées !



Le jury et quelques candidates (DR)

Les femmes porteuses de projets innovants sont choisies par un jury sur la base de la pertinence de leurs idées et de leur prestation orale. Elles bénéficient ensuite d'une formation offerte par la Fondation Sounga que préside Danièle SASSOU NGUESSO, et pouvant déboucher sur un crédit d'amorçage proposé par le partenaire COFINA, spécialisé dans la méso-finance, après instruction du dossier.

Les heureuses bénéficiaires sont : Christia Nalla ; Mariame Diefaga ; Dolores Youlou ; Marie-Thérèse Massamba ; Eudoxie Nkombo ; Belinda Kiba ; Joelle Ngokanat ; Trinité Muanga ; Sylvanie Landou ; Kalouzodi Danieldie ; Rachana Mbemba ; Natacha Malanda ; Gloria Mouzita ; Pychelvie Louamba ; Claudine Mbemba et Anne Kembissila.

La sélection de celles-ci s'est faite avec des critères de choix objectifs tels que l'envie d'entreprendre, la capacité à présenter et exposer son projet, la maîtrise des outils bureautiques de base, et la cohérence entre le parcours de la candidate et le projet soumis. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui a réussi, grâce à un partenariat entre la Fondation Sounga et l'institution de méso-finance COFINA-Congo.

La préférence est accordée aux projets jugés réalistes ou aux entreprises à fort potentiel dans les secteurs variés tels que l'agro-alimentaire, la restauration, l'artisanat, la valorisation du patrimoine, les services à la personne (ménage, garde-rie, etc.). Une partie significative des projets présentés devant le jury porte essen-

tiellement sur l'agroalimentaire et la restauration. C'est le cas des projets « Mbala ya Gamboma » sur la production des ignames et « Délicieuse » sur la distribution du poulet pané.

L'incubateur Sounga Nga vise à transmettre ou à compléter les savoirs et les savoir-faire essentiels pour permettre l'étude de faisabilité et la réalisation de ces projets d'entreprise. A l'issue de la formation, les bénéficiaires seront en capacité de prendre de meilleures décisions essentielles à la conduite de leurs projets respectifs. Grâce à la maîtrise d'outils de formalisation, elles sauront gérer et présenter leurs plans d'affaires. La Fondation Sounga, qui souhaite apporter un nouveau regard sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique centrale, s'est engagée à former une à deux promotions d'entrepreneuses par an. En marge de leur formation, des rencontres seront organisées, pour permettre aux lauréates des différentes promotions de l'incubateur Sounga Nga de partager leurs expériences. L'ambition à terme est qu'elles constituent leur propre réseau. Hormis ces possibilités, l'incubateur

Sounga Nga pourra également assurer un suivi post-incubation. En outre, il est prévu qu'un prêt d'amorçage soit concédé à ces lauréates, en partenariat avec COFINA-Congo. Il s'agit de donner toutes les chances de succès à ces jeunes entrepreneuses dans un univers où les obstacles auxquels elles font face sont plus nombreux que ceux que rencontrent les hommes.

L'entrepreneuse, ainsi accompagnée par une institution financière en complément de l'incubateur, aura moins de difficultés à être crédible auprès de ses différents partenaires : banques, fournisseurs, client... Elle pourra ainsi plus aisément passer d'une activité informelle à une véritable entreprise connue et reconnue comme telle.

Signalons que la Fondation Sounga - qui signifie « aide » en Lingala - est une association à but non lucratif fondée en 2015 en République du Congo par l'entrepreneuse sociale Danièle SASSOU NGUESSO. Cette Fondation a pour vocation de contribuer à l'égalité femme-homme à travers notamment l'autonomisation économique des femmes. Par l'acquisition de moyens de production et de ressources économiques, ces femmes pourront ainsi être des modèles pour les jeunes filles congolaises et africaines.

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES MOBILIERES

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public Brazzavillois qu'à la demande de la Banque Espirito Santo Congo dite BESCO, il sera procédé le samedi 03 Mars 2018 à 10 heures dans l'enceinte de sa Direction Générale sise Avenue Amilcar CABRAL et au N°03, rue Impolo Mpila vers le dépôt FAKI Congo, à la vente aux enchères publiques et derniers enchérisseurs des biens suivants saisis au préjudice de la société BOLD HOTEL Sarl:

- 1-Véhicule**
- Une voiture de marque TOYOTA LAND CRUISER V8
- 2-Matériaux de construction**
- Disques à couper et à meuler
- Rouleaux isolation
- Pots de peinture
- Feuilles de copeau-plaque
- Tuyaux PPR
- Plaque de plâtre
- Supports en alu pour faux plafond
- Tiges filetées
- Rabots à bois
- Visseuses
- Aspirateur HITACHI
- 3-Equipements de restauration**
- Grand four à quatre foyers
- Four électrique à pizza
- Frigos et congélateurs
- Fauteuils en rotin
- Petits coffres-forts

- Lits avec matelas
- Armoires
La liste peut être consultée en l'Etude de Maître POSSENNE et MASSAMBA tous les jours ouvrables de 9 heures à 17 heures

CONDITIONS DE VENTE:

- Adjudication faite au plus offrant après trois criées
- Le prix payable comptant, faute de quoi, l'objet sera vendu à la folle enchère de l'adjudicataire;
- Prix d'adjudication majoré de 12%
- Biens vendus en l'état, sans garantie, ni recours contre l'officier vendeur
- Enlèvement immédiat
Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher tous les jours ouvrables de:
- 1°)-** Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Tél.06.668.70.49 /06.668.70.28/05.529.47.82/05.529.47.83,
2°)- Direction Générale BESCO, Avenue Amilcar CABRAL centre-ville Brazzaville;

Fait à Brazzaville, le 29 janvier 2018

**AVIS DE RECRUTEMENT****Une institution financière de la place recrute des Caissiers****PROFIL RECHERCHE :**

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 25 février 2018 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicace
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

IN MEMORIUM

22 février 2012 - 22 février 2018
Voici six ans déjà que, Marie Paule Theresia Samory a été rappelée à Dieu.
M. et Mme Jean Bernard Anael et Beatrice Samory ainsi que leurs enfants prient tous ceux qui ont connu leur fille et sœur d'avoir une pensée pieuse pour elle, que son âme repose en paix dans le Royaume de Dieu.
Une messe sera organisée en la cathédrale sacré cœur le jeudi 22 février 2018 en sa mémoire à 6 heures 30 minutes, elle sera suivie d'un dépôt de gerbes de fleurs à 10 heures au cimetière du centre ville.
Que l'Eternel lui accorde la paix profonde

Bernard Samory

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou, Bernabin Borefé, Eric Lekoué Ntsari et la famille Ntsari ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur sœur et fille Nicette Ntsari survenu le 16 février 2018 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire est organisée au n°8 de la rue Manga, avenue des Ancêtres, derrière le commissariat de Police Kibeliba, à Talangaï. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.

INTERVIEW

Claudy Siar: « Franklin Boukaka a influencé ma jeunesse »

Du 26 février au 2 mars, « Couleurs tropicales », animée par Claudy Siar à l'Institut français, va secouer la planète brazzavilloise. Un rendez-vous avec la jeunesse très attendu par l'animateur vedette de RFI. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B). Vous revenez à Brazzaville que vous connaissez bien. Que représente le Congo pour vous ?

Claudy Siar (C.S). Le Congo est un pays que je connais et que j'aime pour son histoire, sa culture. Franklin Boukaka est encore un pilier pour moi ! Aux Antilles on parle de « potomitan » c'est-à-dire de celui qui est au centre de l'action et cet homme-là, par sa jeunesse, son esprit libre, son esprit d'émancipation, ses chansons, est venu dans ma jeunesse irriguer mon besoin d'un autre monde. Lorsque je vais à Brazzaville, j'ai toutes ces images en tête. J'ai à la fois l'histoire de mes ancêtres (Africain de la Caraïbe, je peux croire que mes ancêtres sont partis de là), une histoire plus récente avec Franklin Boukaka, une histoire actuelle avec ses Bantous de la capitale. Et puis une histoire présente avec une scène musicale et des artistes de grand talent dans tous les domaines : tradition, modernité, hip hop... Il se passe quelque chose au Congo et ses talents méritent d'être entendus et connus à l'international.

L.D.B. Vous venez pour la musique. Et pour la jeunesse. Comment soutenir ces jeunes talents ?

C.S. Le rôle de la diaspora est essentiel. Je ne me considère pas comme un membre de la diaspora afro-caribéenne, je suis de la diaspora afro ! Aussi, lorsque je parle du Congo, je deviens un enfant du pays. Pas un citoyen mais un fils. Et à ce titre, je dois, avec les outils qui sont les miens, mettre en exergue tous ses talents musicaux. Et quand je parle de culture et à travers elle, d'identité. Aujourd'hui dans nos pays, au regard de la place qu'ils ont dans le concert des nations, une des voix qui peut nous amener à l'émancipation et à l'estime de soi c'est bien la culture. Lorsque l'on est conscient de ce que l'on est, de qui on est, on peut avancer et c'est ce qui manque à une

Programme Institut français :

Vendredi 23 février à 10 h. Atelier « Génération Consciente » :

« L'Afrique est-il un continent d'avenir pour la jeunesse ? »

Ouvert à tous les étudiants dans la limite des places disponibles.

Samedi 24 février à 17 h : concert « Couleurs tropicales est au Congo ! »

grande partie de la jeunesse. Moi je me focalise sur la jeunesse parce qu'elle est le présent et l'avenir d'un pays.

L.D.B. Que direz-vous vendredi lors de l'atelier « Génération Consciente » que vous allez animer ?

C.S. Dans ces ateliers « Gé-

nération Consciente », les jeunes vont parler de leur quotidien, comment ils vivent aujourd'hui le Congo, ce qu'ils en attendent et surtout ce qu'ils font pour leur pays. Pour ma part, j'aime à dire aux jeunes : « Vous êtes tous des leaders ! ». Chacun avec ses capacités, dans son domaine ou dans son espace, est un leader. Lorsque l'on dit ça aux uns et aux autres, on redonne confiance. J'ai envie de stimuler en eux l'envie de se dire « Malgré les difficultés, je peux faire quelque chose chez moi ».

L.D.B. Certains préfèrent partir au risque d'y laisser la liberté et la vie.

C.S. Tout le monde a vu l'engagement qui a été le mien dans l'affaire des esclaves en Libye. La colère que j'ai exprimée sans filtre. Une campagne « nos jeunes ont du talent » est en préparation dans dix pays

d'Afrique avec des personnalités qui vont prêter leur image et leur notoriété. L'idée est de dire aux jeunes de ne pas partir dans ces conditions-là. On ne peut pas dire à un jeune de ne pas partir s'il pense qu'ailleurs les conditions de vie sont meilleures parce que chez lui tout est bloqué et que



Claudy Siar / DR

même l'espoir a été tué. Mais on ne peut pas partir dans n'importe quelle condition. L'argent est moins important que la vie ! Vous parents, ne poussez pas les enfants à partir. Et vous responsables politiques, affrontez la réalité. Cette affaire d'esclavagisme en Libye est un crime contre l'humanité et pourtant beaucoup, parmi nos responsables, n'ont pas bougé. Il reste qu'au-delà de tous ces drames, je suis pour l'ouverture des frontières. Contre un monde qui empêche qu'une frange de la population mondiale voyage comme les autres.

L.D.B. La jeunesse avenir du continent... Comment l'aider ?

C.S. Quand on est jeune on pense que l'on est immortel et que le monde nous appartient. Les responsables politiques

peuvent le comprendre et l'entendre. Au fond, il est de leur responsabilité de donner des pistes à la jeunesse. Cette jeunesse qui a besoin de cadre. Pour moi ces ateliers « Génération Consciente » puisqu'il s'agit de programmes de radio et télévision (nous les préparons avec TV5) visent à faire entendre ces demandes. Il faut aller plus loin avec des consultations nationales de la jeunesse, construire des lieux où les jeunes se rencontrent et se parlent. Des lieux où ils sont écoutés où ils peuvent recevoir un enseignement africain décidé par les Africains. Les jeunes devraient avoir cette dignité de se dire « Je vais faire des études chez moi et me soigner chez moi ». A nous, à notre génération de leur donner ce droit !

Propos recueillis par **Bénédicte de Capèle**

7° ART

Canal Olympia Afrique veut développer l'industrie cinématographique au Congo

Le maire de Brazzaville, Roger Christian Okemba, a reçu le 20 février à l'hôtel de ville, le directeur développement Canal Olympia Afrique, Lionel Labarre. Cette société entend investir dans l'industrie cinématographique au Congo notamment à Brazzaville.

« Nous avons échangé sur le projet de développement d'une salle de spectacle et de cinéma à Poto-Poto, plus près de la basilique Saint-Anne, sur un terrain de six kilomètres carrés », a indiqué le directeur développement Canal Olympia à sa sortie d'audience. Le groupe français a déjà construit deux salles de cinéma et de spectacles à Pointe-Noire, capitale économique du Congo, et veut également en construire d'autres à Brazzaville. Il est le cinquième de l'industrie cinématographique sur le continent africain. Après plusieurs années d'absence, la



Echange des parapheurs après la signature (Adiac) ma et d'être les promoteurs des films africains sur le continent. Nous allons signer des partenariats avec les grandes maisons de distribution internationales de façon à alimenter la salle des films internationaux et également avec des distributeurs des films africains. », a ajouté Lionel Labarre.

magie des grandes salles de projection du 7e art pourrait être de retour au Congo Brazzaville. Les personnalités du monde culturel et politique pourront revivre la projection des films réputés.

« Investir dans l'industrie cinématographique en Afrique, c'est redonner le goût d'aller au ciné-

De l'emploi...

Les salles de cinéma, musique, spectacles : Canal Olympia, c'est la combinaison des savoir-faire du groupe Vivendi. Canal Olympia rappelle deux marques phares associant la richesse des contenus de Canal+ et l'expertise. Vivendi entend développer le premier réseau de salles de cinéma et de spectacles en Afrique, et participer ainsi à la création de nouveaux lieux de vie dédiés au divertissement et à la culture sur le continent.

Selon le directeur de développement Canal Olympia, la société veut construire trente, quarante salles de spectacle, ou plus, en Afrique subsaharienne.

Hormis la ville de Pointe-Noire, une source d'information nous renseigne que cette société a déjà construit, deux salles à Ouagadougou, deux au Cameroun, deux au Bénin et, très prochainement, elle s'investira aussi

au Ghana et en Gambie. Toutes les salles construites sont alimentées par l'énergie solaire.

« Les salles de cinéma ont déserté le continent africain depuis plusieurs années. Donc, il y a un nombre d'espaces, non seulement pour diffuser certains films, mais aussi pour assurer la promotion des artistes par Vivendi. », a-t-il indiqué.

Éco-responsable et autonome en énergie

Dans les pays où cette entreprise cinématographique s'est installée, les salles sont alimentées par un système d'énergie solaire. Éco-responsable, les salles de 300 places sont également autonomes en énergie grâce à un système de panneaux solaires et de batteries électriques permettant une alimentation diurne et nocturne, installé derrière l'infrastructure.

Fortuné Ibara

RUÉE MONDIALE VERS LE COBALT CONGOLAIS

La Chine, médaille d'or !

Dans les petits dépôts-vente de Kolwezi, le prix du minerai, fraîchement arraché à la terre sous forme de «hétérogénite» cuivre-cobalt, dépend de sa teneur en métal.



Dans les petits dépôts-vente de Kolwezi, le prix du minerai, fraîchement arraché à la terre sous forme d'«hétérogénite» cuivre-cobalt, dépend de sa teneur en métal.

Sur le marché mondial, le cobalt des iPhone d'Apple ou des batteries Tesla coûte 82.000 dollars la tonne, son prix de référence à la Bourse des métaux de Londres, multiplié par 2,7 en deux ans. En République démocratique du Congo (RDC), le pays qui a assuré les deux tiers de la production mondiale en 2017, un «creuseur» (mineur artisanal) vend son minerai brut tout au plus 7.000 dollars la tonne aux négociants chinois. Ces négociants gèrent la plupart des comptoirs d'achat visibles autour de la cité minière de Kolwezi (sud-est), dont l'un s'appelle, par dérision ou provocation, le «dépôt Apple». Du petit «dépôt Apple» jusqu'aux smartphones et aux véhicules électriques supposés libérer l'humanité des hydrocarbures, le minerai

congolais le plus convoité au monde remonte une chaîne de traitement et de raffinage qui profite in fine à la Chine plus qu'à la RDC. Dans les petits dépôts-vente de Kolwezi, le prix du minerai, fraîchement arraché à la terre sous forme d'«hétérogénite» cuivre-cobalt, dépend de sa teneur en métal. Des affiches écrites à la main déclinent des colonnes de chiffres, de «3%=500 dollars» à «15%=7.000 dollars (7.000 dollars la tonne comprenant 15% de cobalt)». La teneur est déterminée par un appareil «Metorex» - évidemment entre les mains de l'acheteur. «Des dépôts ont augmenté leur prix de 1000 à 1050 dollars la tonne de cobalt à 5% depuis le début de l'année», affirme David, un creuseur qui avoue

ignorer l'envolée des cours de la Bourse de Londres. Figures emblématiques et problématiques de la RDC (travail des enfants, éboulements meurtriers, pillages...), les «creuseurs» sont minoritaires mais pas marginaux dans la production congolaise de la matière première cobalt (14 à 16% des 80.800 tonnes produites en 2017 d'après le courtier londonien Darton Commodities). Le minerai brut des creuseurs est revendu par les négociants chinois, plus rarement indiens, aux opérateurs industriels qui assurent une première transformation en RDC.

Produit au stade de traitement Cette première transformation mécanisée est entre les mains de sociétés et d'usines principalement étrangères: le géant canadien basé en

Suisse Glencore et des noms moins connus, China Molybdenum-TFM, CDM (Chine), Chemical of Africa (Chemaf, gérée par un actionnaire indien). Outre les creuseurs, ces usines disposent évidemment de leurs propres mines d'approvisionnement. Deuxième producteur en RDC derrière Glencore, China Molybdenum a racheté en 2016 pour 2,65 milliards de dollars à l'Américain Freeport ses 56% dans la concession de Tenke et Fungurume (TFM), un gisement de cuivre et cobalt qui s'étend sur 1.600 km² de collines verdoyantes entre Kolwezi et Lubumbashi.

Le premier traitement industriel permet d'obtenir un produit intermédiaire, majoritairement de l'hydroxyde contenant 20 à 40% de cobalt (64.000 tonnes l'an dernier), du concentré contenant 5 à 20% de cobalt (environ 10.000 tonnes), et des alliages cuivre-cobalt (2.500 tonnes). «Notre cobalt à l'état d'hydroxyde se vend à environ 70% de son cours à la Bourse des métaux de Londres», témoigne un ingénieur et cadre de l'entreprise Chemaf. Dans la cour de l'usine, des camions immatriculés en Tanzanie attendent leur chargement de 26 tonnes, direction le port de Dar es Salaam.

«La RDC n'exporte pas de produits finis prêts à être utilisés par Apple, Samsung ou tous les grands utilisateurs de batteries au monde. Elle exporte un produit minier qui est au stade

de traitement», insiste l'économiste et activiste congolais Florent Musha. Des ports de Dar es Salaam ou du Cap en Afrique du Sud, la production congolaise part à 80% en Chine où une dizaine de raffineurs assurent la transformation finale en métal cobalt: le premier raffineur mondial, Huayou, maison-mère de CDM, Jinchuan, GEM... Ces raffineries dépendent à 98% des importations de cobalt intermédiaire, «dont 91% venant de RDC», précise Darton Commodities.

«La production de cobalt raffiné a augmenté de 20% en Chine. Avec 62.800 tonnes, elle représente 60% de l'offre mondiale», ajoute le courtier londonien Darton. «Aujourd'hui, le grand vendeur mondial de cobalt, c'est la Chine», constate Florent Musha. «Qu'il y ait embelli ou pas, le produit minier actuel ne profite pas pleinement à l'économie congolaise». La RDC voudrait bien traiter et raffiner davantage ses minerais mais se heurte à des problèmes structurels.

En octobre 2017, la joint-venture sino-congolaise Sicomines a ainsi invoqué le manque d'électricité en RDC pour justifier ses exportations de produits non transformés, interdites pendant quelques jours par les autorités... Avec le fleuve Congo et le barrage Inga, la RDC a pourtant un potentiel hydro-électrique supérieur au barrage des Trois-Gorges en Chine.

AFP

JUSTICE

Gérard Mulumba jugé sur son lit d'hôpital, la défense dénonce un «acharnement»

Le député provincial de Kinshasa, Gérard Mulumba, a comparu «devant un tribunal qui a siégé dans son lieu d'hospitalisation» à Kinshasa, RDC, 20 février 2018.

Un élu de l'opposition en République démocratique du Congo (RDC), poursuivi pour «offense au chef de l'État», a été jugé dans sa chambre d'hôpital, a indiqué mardi sa défense qui dénonce l'acharnement du pouvoir. Le député provincial de Kinshasa Gérard Mulumba a comparu «devant un tribunal qui a siégé dans son lieu d'hospitalisation», a déclaré à l'AFP son avocat, Me Léon Ngombwa. «C'est un acharnement du pouvoir qui veut le faire condamner par tous les moyens à travers un procès qui n'en est pas un», a ajouté Me Ngombwa. L'élu local «souffre de complications rénales», a indiqué à l'AFP le député Léon Mulumba, son frère aîné. «Lors de cette audience, il n'a pu ni parler ni bouger de son lit d'hôpital», a-t-



Le député provincial de Kinshasa, Gérard Mulumba, a comparu «devant un tribunal qui a siégé dans son lieu d'hospitalisation»

il ajouté. Une ordonnance du parquet, largement partagée sur les réseaux sociaux, l'autorise depuis deux semaines à «suivre des soins dans un centre hospitalier approprié», a expliqué son avocat.

Mais l'avocat accuse la puissante Agence nationale des renseignements d'avoir bloqué cette libération provisoire décidée par le parquet. Gérard Mulumba a été arrêté, le 10 novembre, à l'aéroport de Kinshasa, détenu au secret puis transféré le 19 janvier dans une clinique de Kinshasa à cause de la dégradation de son état de santé, «constatée par des médecins commis par l'État», a expliqué son avocat. L'élu, membre de l'Union pour la démocratie et le progrès social, risque au maximum une peine de deux années de prison, selon son avocat. Le tribunal a promis de se prononcer «dans 48 heures».

AFP

RÉATTRIBUTION DE CONCESSIONS FORESTIÈRES AUX CHINOIS

Le ministre Ambatobe dans le collimateur des ONG de défense de l'environnement

Greenpeace et d'autres défenseurs de l'environnement ont déploré, le 20 février, la réattribution par les autorités congolaises de trois concessions forestières à des firmes chinoises malgré un moratoire en vigueur depuis 2002.

La dernière décision du ministre de l'Environnement de rétablir environ 650.000 ha de concessions forestières illégales, qui avaient été annulées en août 2016, continue à susciter une vive controverse. Là où le bât blesse, c'est que - comme le laissent entendre des OONG de défense de l'environnement - les trois concessions forestières ainsi récupérées ont été réattribuées à des firmes chinoises malgré l'existence d'un moratoire en vigueur depuis 2002. Ceci constitue, pour l'ONG

Greenpeace et d'autres associations œuvrant dans le secteur, un hiatus qu'elles ne sont pas prêtes à cautionner. Elles appellent le gouvernement à revoir cette décision qui viole le moratoire de 2002. À cette époque, rappelle-t-on, la RDC avait adopté le Code forestier et décrété ce moratoire dans l'attribution de nouvelles licences d'exploitation forestière industrielle, en vue de mettre de l'ordre dans le secteur.

Le fait que le ministre de l'environnement a passé outre ce moratoire en vendant les trois concessions concernées à deux firmes chinoises est au cœur de la controverse. Plus grave encore, soulignent les ONG de défense de l'environnement, deux parmi les trois concessions rétablies depuis le 1^{er} février 2018

empiètent sur les 145.000 km² de tourbières récemment découvertes et contenant quelque 30 milliards de tonnes de carbone. Ce qui représente, selon les experts, autant de carbone que les émissions d'énergie fossile de toute l'humanité sur trois ans. En outre, la mise en exploitation des concessions forestières attribuées aux entreprises chinoises va non seulement détruire des forêts primaires mais également augmenter considérablement les émissions de CO₂. Ce qui fait dire à certains critiques que le gouvernement de la RDC est en train « de faire une croix sur toute ambition de réduire les émissions liées à la déforestation ou à la dégradation des forêts ».

Au niveau du cabinet du mi-

nistre de l'Environnement, des arguments ne manquent pas pour justifier la réattribution des concessions précitées aux firmes chinoises. Dans une récente mise au point, le ministère de l'Environnement explique que la réattribution desdites concessions ne constitue pas une violation du moratoire sur les forêts de la RDC. Le document émanant du cabinet du ministre se veut on ne peut plus clair à ce sujet : « (...) Après évaluation des activités des concessionnaires, si l'État congolais remarquait une défaillance dans le chef de ces derniers, la loi autorise de reprendre les titres et les rétrocéder à d'autres concessionnaires », peut-on lire.

Dans le cas d'espèce, fait remarquer le cabinet du mi-

nistre, « le moratoire concerne les concessions forestières non encore exploitées. Par conséquent, les concessions forestières dont il est question faisant déjà objet d'une exploitation, ne sont pas frappées par le moratoire ». Concernant les appréhensions liées aux tourbières en voie d'être sacrifiées pour le besoin de la cause, le ministère indique que « celles-ci ne seront nullement menacées, car les zones les abritant ne sont géographiquement pas exploitables ». Au-delà de toutes les explications fournies, les sceptiques continuent à s'inquiéter par rapport au développement de ce dossier et de son impact négatif sur l'environnement. À suivre.

Alain Diasso

RDC

Les familles des prisonniers politiques dénoncent une fausse décrispation politique

CFPP identifie un mort et trois évadés « libérés » dans la liste des quinze kulunas relâchés, le 20 février, à l'ex-prison de Makala.

Le Comité des familles des prisonniers politiques de la RDC (CFPP) a regretté qu'aucun prisonnier politique n'ait été libéré, « malgré l'engagement écrit transmis en date du 16/02/2018 par le ministre de la Justice et Garde de sceaux au Président de la Conférence épiscopale congolaise (Céncó), Mgr Utambi ». « Plutôt que de libérer les prisonniers politiques, le ministère de la Justice a ordonné la libération de quinze jeunes délinquants (appelés Kulunas à Kinshasa) », a noté ce comité. Plus grave, a-t-il appuyé, dans la liste de personnes relâchées, on pouvait lire les noms de trois personnes déjà évadées et un jeune mort de maladie dans cette même prison-mouroir qui est le CPRK. Dans cette lettre précitée, ont rappelé ces familles, le ministre de la Justice s'engageait, dans les heures qui allaient suivre, à libérer les prisonniers politiques emblématiques, Eugène Diomi Ndongala et Jean Claude Muyambo, comme prévu par l'accord politique de la Saint-Sylvestre, resté inappliqué depuis plus d'une année. Dans leur communiqué adressée à l'opinion tant nationale qu'internationale, ces familles des prisonniers politiques ont dit s'étonner de « la constance du ministère de la Justice à libérer des voleurs de chèvres, des miliciens accusés de crimes contre l'humanité (comme les 149 compagnons du rebelle sanguinaire Gédéon Kyungu, dernièrement relâchés) mais jamais appliquer les mesures de décrispation politique souscrites par le gouvernement de la RDC à l'occasion de la signature de l'Accord politique de la Saint-Sylvestre et qui concernent les prisonniers politiques de la RDC et les

détenus amnistiés depuis 2014 ».

Respect des engagements librement souscrits

Les familles invitent, par ailleurs, le gouvernement au respect des engagements librement souscrits et « à plus de sérieux » dans l'application des mesures de décrispation prévues par le chapitre 5 de l'Accord du 31/12/2016. Aussi se questionnent-elles sur les « réels pouvoirs et compétences du Comité national de suivi de l'accord (CNSA) », qui, depuis novembre 2017, a mis en place une commission ayant comme objectif d'accélérer la libération des prisonniers politiques, surtout ceux définis par l'Accord comme « emblématiques » et dont les identités étaient bien précisées dans ledit accord. « Les familles des prisonniers politiques sont obligées de constater que malgré des mois de prétendu travail de concertation avec les autorités compétentes et après avoir rencontré certains des prisonniers politiques concernés, rien n'est fait pour finaliser ces libérations », a noté ce collectif, soulignant que le CNSA est resté aphone et non redevable par rapport à l'accomplissement de sa mission qui devrait être immédiatement finalisée, alors que le chef de l'État avait publiquement rappelé, lors de sa dernière conférence de presse, que c'est cette institution qui serait chargée de l'application des mesures de décrispation politique.

Face à ce qu'il qualifie de tergiversations, les rétractations et à l'approximation de la démarche du ministère de la Justice de la RDC, ce comité des familles des prisonniers politiques invite tous les responsables politiques « à plus de sérieux dans la gestion de ce sujet sensible aussi bien en termes de respect des droits de l'homme mais aussi et surtout pour la mise en place d'un processus électoral crédible et inclusif en RDC ».

Lucien Dianzenza

RÉAMENAGEMENT DU GOUVERNEMENT

Henri Mova Sakanyi nommé ministre de l'Intérieur

Le secrétaire général du parti présidentiel en République démocratique du Congo (RDC), Henri Mova Sakanyi, a été nommé vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur par le président Joseph Kabila, a annoncé mardi soir la télévision d'Etat.



Henri Mova

Le secrétaire général du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) remplace l'actuel ministre, Emmanuel Ramazani Shadary, en poste depuis décembre 2016. « Ce n'est pas une surprise pour ceux qui sont au fait de la gestion des affaires de l'État », a déclaré à l'AFP une source de la présidence, se refusant à d'autres précisions. « Ce n'est pas un désaveu de M. Ramazani », avance une autre source, qui fait un lien avec une récente réforme des statuts du PPRD. Cette réforme a été présentée en janvier. Elle prévoit la disparition du poste de secrétaire général pour laisser place à un président du parti, selon les statuts révisés publiés le 26 janvier par le quotidien AfricaNews.

Le poste de président du PPRD devrait revenir au président Kabila, selon plusieurs observateurs. Agé de 55 ans, M. Mova a

été plusieurs fois ministre et diplomate, ancien ambassadeur de RDC en Russie et en Belgique. M. Ramazani Shadary fait partie de la quinzaine de personnalités congolaises visées par des sanctions de l'Union européenne pour entrave au processus électoral.

Le second mandat du président Kabila a pris fin le 20 décembre 2016. Des élections sont prévues pour le 23 décembre 2018, après le report de celles qui étaient prévues au plus tard pour décembre 2017. Organisée à l'appel d'un collectif catholique, une troisième marche pacifique est prévue pour dimanche afin de demander au président Kabila de déclarer publiquement qu'il va bien quitter le pouvoir et demander le respect d'un accord politique conclu fin 2016.

AFP

MOUVEMENT SPORTIF

Papy Niango prend langue avec les fédérations

Le ministre des Sports, Maître Papy Niango, a reçu, le 20 février, au salon présidentiel du stade des Martyrs à Kinshasa, les présidents et secrétaires généraux des fédérations sportives de la RDC.

Il s'est agi d'une concertation en vue de savoir ce qu'ils peuvent faire ensemble pour l'année en cours. Ils ont également passé en revue les réalisations et ce qui n'a pas été fait depuis que Papy Niango est à la tête du ministère des Sports et Loisirs. Ils se sont aussi attardés sur les difficultés des fédérations et des perspectives d'avenir.

Papy Niango a exprimé sa volonté de rassembler les fédérations pour constituer, avec le ministère, une équipe forte qui peut gagner ensemble. Et même si elle perd, que l'on sente qu'il y a eu une cohésion. Les présidents des fédérations ont trouvé cette idée pertinente. Pris cependant à pied levé, ils ont demandé au ministre de leur accorder quelques jours pour s'organiser.

Objectif de la rencontre...

Selon le ministre des sports, l'objectif fondamental de cette

réunion a été de communier avec le mouvement sportif pour s'approprier leurs besoins et les intégrer dans les priorités du ministère. Et à propos des actions en perspective du ministère, Papy Niango a parlé de trois axes : la redynamisation des structures, la redynamisation de son cabinet pour offrir une forte accessibilité de ses services à tout le mouvement sportif et enfin mûrir l'ambition d'organiser les quatrièmes Jeux congolais, en prélude de la participation RD-congolaise aux Jeux africains. Aussi envisage-t-il une tournée dans les provinces pour analyser les voies et moyens d'organiser des compétitions, dans le cadre des préparatifs des Jeux congolais. Ces jeux serviront non seulement à la promotion du sport mais aussi à réaffirmer l'unité du pays par le sport.

Le stade des Martyrs...

Au cours de la réunion, quelques fédérations ont exposé directement leurs problèmes au ministre. Le président de la Fédération de volley-ball de Congo (Févoco), Christian Matata,

s'est préoccupé de l'utilisation du stade des Martyrs pour des activités sportives, aujourd'hui conditionnée par le paiement d'une somme d'argent. Ce n'était pas le cas par le passé. L'aspect commercial a tellement pris le dessus. « *Ce stade avait un grand problème d'eau. Le stade a recouru à un forage, qui, malheureusement, ne répond pas à ce que les architectes ont prévu comme besoin du stade. Donc, pour exploiter le stade, il faut recourir à la Régideso qui nous coûte 6.000 \$ de créance d'eau et l'électricité coûte 8000\$. Je veux faire du stade des Martyrs un espace public autonome* », a répondu Papy Niango. Et il a argué : « *Jadis, les ministres venaient au stade avec un cortège mais sans payer les frais. Mais lorsqu'ils devraient se déplacer pour le stade du TP Mazembe à Lubumbashi, ils paient les frais d'accès. On a copié ce qui est bon* ». Avant d'ajouter : « *Le stade servait d'auberge, de résidences, on y vendait et y fumait du chanvre. L'exploitation du stade aujourd'hui répond à*



des charges, et nous sommes censés les partager. Le stade n'est pas un temple de gratuité. Il faut payer quelque chose pour permettre sa modernisation». La prochaine rencontre

Papy Niango, ministre des Sports entre le ministre et les officiels des fédérations est prévue dans une semaine, le temps pour les instances sportives d'élaborer leurs états des lieux.

Martin Engimo

MORTALITÉ NÉONATALE

La RDC comptée parmi les pays les plus touchés

Dans un nouveau rapport qu'il vient de publier sur la mortalité de nouveau-nés, l'Unicef cite la RDC parmi les quatre pays au monde ayant le plus grand nombre de décès néonataux.

En RDC, révèle la source, un nouveau-né sur trente-cinq meurt avant l'âge d'un mois. Chaque année, quatre-vingt-seize mille nouveau-nés meurent avant d'atteindre un mois. En chiffre absolu, la RDC compte parmi les quatre pays au monde ayant le plus grand nombre de décès néonataux.

En dépit des efforts fournis par le gouvernement avec l'appui des partenaires, beaucoup de choses restent à faire, comme l'a reconnu le Dr Tajudeen Oyewale, le représentant a.i. de l'Unicef en RDC « *Bien que la RDC ait fait des progrès considérables en termes de réduction du taux de mortalité infantile-juvénile, qui est passé de 148 pour mille naissances vivantes en 2007 à 104 en 2017, le nombre de décès des nouveau-nés reste élevé. La situation est aggravée, entre autres, par les conflits et les crises qui empêchent les femmes enceintes*

de recevoir des soins de santé appropriés pendant l'accouchement », a-t-il dit.

Le Dr Oyewale reste convaincu que la majorité des décès des nouveau-nés en RDC peuvent être évités. « *Il suffit que des soins de santé abordables et de qualité soient accessibles à tous les nouveau-nés. Nous devons agir tous ensemble pour que cela se réalise* », a poursuivi le Dr. Parmi les causes qui sont à la base de la mortalité néonatale élevée, le rapport de l'Unicef cite notamment les complica-

tions de la prématurité, l'asphyxie ainsi que les infections néonatales telles que la septicémie et la pneumonie qui sont responsables de plus de 80% des décès néonataux.

L'Unicef fait savoir, par ailleurs, qu'il est possible de changer la tendance sur le terrain en recourant à « *des gestes simples et des soins essentiels à la naissance tel que le maintien du nouveau-né au chaud, les soins au cordon ombilical, la réanimation du nouveau-né en cas d'asphyxie, l'allaitement dans l'heure suivant la naissance et la surveillance pendant le séjour à la maternité en présence des sages-femmes qualifiées* ». Dans cette même optique, soutient l'Unicef, l'amélioration de l'environnement de travail en milieu hospitalier avec la mise en place des sources d'eau potable et des mesures d'hygiène et de prévention contre les infections est également importante.

Campagne mondiale de l'Unicef Pour sauver la vie des milliers d'enfant qui meurent à travers le monde, l'Unicef lance ce mois-ci la campagne mondiale pour chaque enfant, une chance de vivre. Cette campagne mondiale vise à exiger que des solutions soient offertes aux nouveau-nés du monde entier. À travers cette campagne, l'Unicef appelle ins-

tamment les gouvernements, prestataires de soins de santé, donateurs, secteur privé, familles et entreprises à donner à chaque enfant une chance de vivre en prenant certaines mesures, notamment de recruter, former, maintenir en poste et gérer des médecins, infirmières et sages-femmes spécialisés dévoués aux soins maternels et néonataux ; mettre en place des centres de santé propres et fonctionnels, équipés d'eau, de savon et d'électricité, à la portée de chaque mère et de chaque enfant. L'Unicef propose aussi d'accorder la priorité à la fourniture de médicaments vitaux et d'équipements nécessaires à un bon départ dans la vie à chaque mère et à chaque nouveau-né ; et de donner les moyens aux adolescentes, mères et familles d'exiger et de recevoir des soins de qualité.

Afin de mettre un terme au taux élevé de la mortalité infantile, la RDC s'est engagée dans plusieurs initiatives mondiales à l'instar de la campagne mondiale «Pour chaque enfant, une chance de vivre». L'Unicef demande à tous les acteurs de santé en RDC d'apporter une attention particulière à la santé des enfants dès leur naissance et de prendre un engagement ferme pour le financement des services néonataux et pour l'amélioration des soins prénatals à tous les niveaux.

Aline Nzuzi



Une mère avec son bébé

POINTE-NOIRE

Le Centre d'appui à la pêche artisanale désormais opérationnel

Le directeur départemental de la Pêche et de l'Aquaculture, Gaston Okondza Ngassiki, l'a annoncé au cours d'un point de presse, le 17 février. Il avait à ses côtés Laurent Tchissambou, président de l'Association pour l'autopromotion des initiatives communautaires de pêche et des pêcheurs.

Situé au deuxième camp Coraf (Congolaise de raffinage), le Centre d'appui à la pêche artisanale de Pointe-Noire est le fruit de la coopération entre le Japon par le biais de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica) et le Congo. Il s'inscrit dans le cadre du projet Projet d'étude pour l'amélioration de la chaîne de valeur des produits halieutiques (Pechval), qui est le principal objectif dudit centre. Pour Gaston Okondza Ngassiki, l'objectif principal du centre est d'améliorer la chaîne de froid pour pouvoir offrir aux consommateurs un poisson de très bonne qualité. Ainsi, pour les pêcheurs, il y aura la fabrication de la glace sur place pour la protection immédiate des poissons en dépôt. Aussi a-t-il demandé aux membres des associations des pêcheurs de se remettre résolument au travail afin que le centre puisse atteindre les résultats escomptés et de sensibiliser, à leur tour, les autres pêcheurs et le public qu'il y a désormais un lieu idéal où l'on peut facilement s'ap-



Le bâtiment abritant le centre crédit photo «DR»

provisionner en poissons de bonne qualité. Et d'ajouter : « *Autour du centre, plusieurs activités connexes verront le jour tels que les restaurants* ». L'amélioration de la chaîne

de valeur des produits halieutiques est une préoccupation du gouvernement. Elle est inscrite dans les stratégies nationales de développement du secteur halieutique car le projet Pechval a

pour but de développer les conditions de capture, les méthodes de la pêche, le débarquement du poisson, les conditions de vente pour le maintenir en état frais, ainsi que les conditions de

transformation ciblées sur les conditions d'hygiène. L'inauguration officielle du Pechval intervient très prochainement en présence des autorités préfectorales et municipales.

Hervé Brice Mampouya

COUPE DE LA CAF

La Mancha reçoit Al Ahly Shendi du Soudan en mars dans la ville côtière

Qualifié pour la première fois de son histoire au second tour de la Coupe de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), le Cercle sportif La Mancha jouera le match aller en mars à Pointe-Noire avant d'aller négocier sa qualification en terre soudanaise.

Conscient de la tâche qui les attend, l'entraîneur de la Mancha, Ghislain Tchiamas, a indiqué qu'il va batailler pour assurer la

victoire à la maison. « *On va se préparer comme nous venons de le faire avec l'équipe de la Côte d'Ivoire. Juste le temps d'avoir les vidéos de cette équipe. J'ai deux matches à préparer sur Brazzaville. Et à ce moment, on saura ce qu'il faut faire pour gagner à domicile afin de sécuriser notre sortie* », a dit l'entraîneur aux journalistes.

Notons qu'Al Ahly Shendi du Soudan, exempté du premier

tour de la Coupe de la CAF, est 13e au championnat soudanais après sept journées, avec une victoire, trois matches nuls et trois défaites.

Revenant sur le match de la qualification, Ghislain Tchiamas est très content de cette victoire. « *Je suis serein quand je suis sur le banc de touche. Je savais qu'on devait gagner. L'équipe n'a pas manqué de lucidité, d'autant plus qu'on était solide défensi-*

vement. Mais offensivement il nous a manqué une touche en première mi-temps, chose que j'ai eu à rectifier à la mi-temps en sortant mes deux milieux de terrain et en faisant jouer les joueurs offensifs. C'est ce qui a payé. Gagner ce n'est pas seulement le fait de marquer quatre buts ou moins », a-t-il indiqué.

Parlant de son gardien de but, Joe Ombandza a souligné que c'est un gardien qui est en train de monter en puissance. « *Quand il est arrivé, d'aucuns pensaient que ce n'était pas le gardien qu'il fallait. Il a travaillé d'arrache-pied et aujourd'hui il a fait la joie de tous les Ponténégrins. Cela prouve que c'est un bon gardien* », a-t-il poursuivi.

Ghislain Tchiamas a également félicité tout le groupe. « *J'avais dit au départ que j'ai une équipe très jeune qui perd ses moyens quand il se retrouve devant un adversaire coriace. C'est ce qui s'est passé cet après-midi. En première mi-temps, on a reculé et laissé le ballon à l'adversaire. En deuxième période, j'ai fait les changements qui s'imposaient, le match a changé de tonalité et on a marqué rapidement. C'est un groupe que je veux conserver puisque nous avons fait qua-*

torze matches. je n'ai pas perdu, depuis la préparation et les matches du championnat avec trois buts encaissés », a-t-il ajouté. De son côté, l'entraîneur de l'AS Tanda, Gervais Kessié, a très sportivement reconnu l'élimination de son équipe et a souhaité bon vent à La Mancha. « *C'est une grande déception, on était venu chercher une victoire. Même avec un match nul d'un but partout, on serait qualifié mais on n'a pas pu. On a eu une première période fantastique. On pourrait scorer deux ou trois fois, mais nous avons manqué d'efficacité. C'est le football. La Mancha est une équipe joueuse puis ambitieuse qui a mérité sa victoire. Cependant, le but de 40m de Guy Mbendza est difficile d'être accepté. Mais je laisse le temps à l'entraîneur des gardiens d'apprécier* », a-t-il regretté. Éliminé de la CAF pour la troisième fois, l'AS Tanda rentre au pays pour essayer d'assurer son maintien au championnat. « *Nous repartons pour batailler dure parce qu'on n'est pas bien nanti dans le classement. On va fournir d'effort pour se maintenir au championnat* », a martelé, Gervais Kessié.

Charlem Léa Legnoki



Ghislain Tchiamas, à droite, lors de la conférence de presse après le match «Adiac»

COLLOQUE INTERNATIONAL

Marcel Gotène, un artiste exceptionnel

Enseignants, chercheurs, étudiants de l'université Marien-Ngouabi particulièrement ceux de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines ainsi que d'autres sachants ont été édifiés, le 20 février à Kintélé, sur la grandeur et la richesse des œuvres de l'artiste peintre Marcel Gotène.

Organisé par le ministère de la Culture et des arts en partenariat avec l'université Marien-Ngouabi, ce colloque a eu pour thème « Gotène au cœur du cosmos ». La cérémonie d'ouverture rendant hommage à l'artiste a été marquée par une introduction au film intitulé « Gotène -longonia » faite par Lydie Pongault, conseiller à la culture du président de la République.

Cette introduction a commencé par la projection du film documentaire de l'artiste « l'odyssée Gotène. Un peintre dans la main de Dieu », un film produit en 2009, réalisé par Jean Blaise Bilongo Samba. Ce film met en relief deux paramètres essentiels notamment, la rencontre historique de Marcel Gotène avec l'art plastique et l'intelligibilité de son œuvre. S'en est suivie la leçon inaugurale présen-

tée par le Pr Théophile Obenga intitulée « Marcel Gotène ou la lumière de la première aube. En hommage au travail d'une immense peinture ». Dans sa communication, il a parlé de la vue et la vision c'est-à-dire le beau. « L'œuvre de Gotène loin d'être une cosmogonie est plutôt une géogonie, en ce que ce grand peintre recrée la terre, une réalité supérieure au monde terrestre que nous voyons. Il refait le monde en l'illustrant par une poésie picturale », a-t-il indiqué. Et de souligner que dans chaque tableau de l'artiste se cache une idée, d'où l'inconnu. « C'est cette idée qu'il faut extraire et non les couleurs. C'est l'inconnu qui nous intéresse. Le travail du peintre est un travail de démiurge rapprochant l'exactitude au seuil de nos intelligences.

L'œil voit et reconnaît ce qu'il y a à voir. Un vrai tableau porte la promesse de l'ombre ultime. Le travail du peintre est alors une illumination. L'artiste travaille avec la puissance de son esprit dans l'éclat de sa lumière. Gotène et les artistes sont nés pour accomplir les obligations intellectuelles, caractéristiques des lumières de notre temps », a-t-il laissé entendre. Outre la leçon inaugurale, trois communications ont été faites respectivement par Omer Massoumou, Suzanne Somboko et Serge Eugène Ghoma Boubanga. Ils ont exposé sur « le chant/ champ du monde de Marcel Gotène, une saisie du cosmos »; « Marcel Gotène, l'art comme miroir du cosmos » et « la symbolique des œuvres picturales de Marcel Gotène ».

Selon Omer Massoumou, « dans l'ensemble, l'œuvre de Marcel Gotène ne propose pas de représentation objective de la réalité. Elle est abstraite et pose souvent dès le départ l'énigme du sens ou du



Les participants au colloque international à Kintélé (Adiac)

contenu ». Suzanne Somboko pense que « l'art chez Gotène est comme un miroir sur lequel se dévoilent et se donnent à voir tous les composants de l'univers du peintre ou les couleurs de la terre, de l'eau, de l'air et du feu révèlent grandement et amplifient singulièrement les formes. La création artistique de Marcel Gotène est, au final, une

contribution à l'avènement d'un surréalisme véritablement déroutant ».

Dans son mot de clôture, le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Florent Nt-siba, a évoqué la grande dimension des œuvres picturales du peintre, l'enfant de Yaba.

Rosalie Bindika

CFRAD

La partie arrière du bâtiment entièrement effondrée

Le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, en compagnie de l'ambassadeur de France en République du Congo, Bertrand Cochery, sont allés au Cfrad, le 21 février, pour constater les dégâts subis par ce bâtiment à la suite du glissement de terrain afin d'envisager d'éventuelles solutions.



Une vue de l'arrière du bâtiment (Adiac)

Le bâtiment abritant le Centre de recherche et de formation en arts dramatiques (Cfrad) est un patrimoine congolais et de l'Afrique équatoriale française (AEF). Cet ancien cercle civil et militaire français construit en 1904 s'est effondré dans sa partie arrière à cause des pluies tombées à Brazzaville.

En visite sur les lieux, le diplomate français a rappelé que le 30 janvier 1944, il y a eu dans la salle du Cfrad la conférence de Brazzaville sous Charles de Gaulle, qui est un moment capital dans l'histoire des relations entre la France et l'Afrique. C'est une des raisons aussi pour laquelle il est venu en ces lieux avec le ministre de la Culture et des Arts, comme les y a invités le chef de l'Etat congolais, qui a été immédiatement informé de l'effondrement. Ainsi, face à la gravité de la situa-

tion, l'ambassadeur de France au Congo et le ministre congolais de la Culture et des Arts ont pensé envisager des mesures à prendre pour la sécurité des personnes et des archives, et faire en sorte qu'ils puissent parer au plus pressé avec des personnes expertes (bureaux d'études, architectes, des personnes qui connaissent l'art des bâtiments, experts en matière de circulation et évacuation des eaux), pour éviter une dégradation supplémentaire. Ensuite viendra, dans un deuxième temps, la réflexion pour la restauration de ce bâtiment.

Quant au travail sur les archives, Bertrand Cochery pense qu'il doit pouvoir continuer, parce que les archives de ce qui fut l'AEF sont détenues en ces lieux. Ce sont des archives de grand intérêt qui sont consultées par des professeurs. Tels est l'ensemble des

mesures que l'esprit de responsabilité et le bon sens dictent, en adjoignant la compétence des bureaux d'études ou d'architectes. Certes, les deux hommes d'Etat sont conscients de la gravité de ce qui s'est passé, de la nécessité d'intervenir et de prévenir, mais les solutions techniques émanent des bureaux d'études ou d'architectes, a indiqué Bertrand Cochery.

S'agissant du coût alloué à ces travaux, l'ambassadeur de France au Congo pense qu'il est très tôt pour pouvoir donner un chiffre. « Quand vous êtes en face d'une situation comme celle-là, il faut qu'il y ait des personnes du métier, des architectes pour évaluer des tels dégâts, faire l'estimation de ce que sont les mesures d'urgences pour éviter des dégradations nouvelles sur le bâtiment, surtout que nous sommes à la veille de la saison des pluies. C'est une chose qu'il faut prendre en considération. Donc, je ne peux vous donner des chiffres à ce stade. Seule l'expertise pourra nous permettre d'avoir cette évaluation », a dit l'ambassadeur.

Tout comme Bertrand Cochery, le ministre de la Culture et des Arts pense qu'il faut contacter les spécialistes d'abord pour qu'ils disent comment arrêter la progression de l'érosion et comment protéger tout le personnel fonctionnant en ces lieux. « Je crois que nous ferons partir les archives d'ici pour un bâtiment qui est à Sony-Labou-Tansi y compris le personnel à l'immédiat. Car les archives qui sont ici sont d'une valeur inestimable. Nous allons devoir protéger ce patrimoine », a-t-il indiqué. Rappelons que la salle du Cfrad a abrité aussi une conférence organisée en 1966 par Ernest Che Guevara.

Bruno Okokana

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Cara se qualifie au bout du suspense

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a battu, le 21 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, Asante kotoko de Kumasi (7-6), à l'épreuve des tirs au but, avant de rejoindre La Mancha l'autre club congolais en seizièmes de finale de la Coupe de la confédération.

Battu à l'aller dans les derniers instants du match (0-1), Cara a réussi à refaire son retard d'un but en dominant son adversaire sur ce score identique. Richy Ondongo a inscrit l'unique but de la rencontre à la 43e minute. Le défenseur des rouge et noir a trompé le gardien de Kotoko d'une frappe contrée par l'un des joueurs ghanéens. Après, les locaux n'ont pas pu terminer le boulot s'exposant à des contres mal exploitées par les visiteurs.

Le règlement de la Confédération africaine de football prévoit les tirs au but, en cas d'égalité. Cara n'ayant pas pu faire le break a été soumis à cet exercice.

Le club congolais commence d'ailleurs mal cette séance. Ricci Ondongo a vu son tir repoussé par le gardien. Kotoko va ensuite perdre son avantage quand Obed Owusu a placé le ballon à côté, avant que Chansel Massa ne se montre décisif sur le penalty d'Amos Frimpong. Les deux équipes vont terminer la première série (3-3), car Hervé Kibongani, le quatrième tireur de Cara avait manqué sa tentative. Lors de la deuxième série, le Cara se replace devant, lorsque le poteau repousse la frappe de Jordan Opouku. Mais Olfaga Okiélé va retarder l'échéance en plaçant, à son tour, le ballon à côté. Chansel Massa va donner définitivement la qualification aux Aiglons en repoussant d'abord le penalty de Kwame Boahene, avant de marquer lui-même celui de la qualification.

« C'est vrai, ce n'était pas facile, mais ce qui était plus important, c'était la qualification. Il fallait briser ce mythe, parce que les dirigeants de Cara m'ont dit que cela fait deux fois que Kotoko a éliminé Cara. Cette fois-ci, il fallait que nous fassions le nécessaire pour passer devant cette équipe. Après cette qualification, nous devons travailler dur pour aller le plus loin possible », a commenté Roger Elie Ossiété.

Signalons qu'en match retour des préliminaires de la Ligue africaine des champions, AC Léopards de Dolisie a été éliminé par l'AS Togo Port, en s'inclinant à Lomé (3-4) aux tirs au but, après un score de (3-3) pour l'ensemble des deux matches. Vainqueur à l'aller (2-1), les Fauves du Niari ont encaissé un but dans le temps additionnel, permettant à l'AS Togo port de revenir à égalité (2-2).

Ja mes Golden Eloué
et Rominique Makaya



Une scène du match/Adiac